



Création d'équipes mobiles gériatriques et renforcement des équipes opérationnelles d'hygiène

L'ARS Rhône-Alpes lance **2 appels à candidatures** pour **améliorer le parcours des personnes âgées** dans le système de santé

L'ARS poursuit son action pour aider à la structuration des filières gériatriques, faciliter et améliorer le parcours des personnes âgées dans le système de santé.

Elle a lancé le 26 février, deux appels à candidature ; le premier pour la création d'équipes mobiles gériatriques avec un renforcement en compétence psychiatrique et le second pour le renforcement des équipes opérationnelles d'hygiène afin de prévenir les risques infectieux associés aux soins auprès des personnes âgées dépendantes.

Création d'équipes mobiles gériatriques

L'Agence régionale de santé Rhône-Alpes lance un premier appel à candidature auprès des centres hospitaliers établissements de référence de la filière gériatrique pour la création d'Equipe mobile gériatrique avec un renforcement en compétence psychiatrique.

Ces équipes seront régularisées par une astreinte, assurée par un ou des médecins gériatres, qui

se met progressivement en place dans chacun des 30 territoires gérontologiques de la région Rhône-Alpes, suite à l'appel à candidature lancé également par l'ARS en juillet 2012.

Elles se déplaceront à domicile ou en Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) sur demande des médecins traitants ou des médecins coordonnateurs des EHPAD.

Astreinte et Equipe mobile extra hospitalière s'inscrivent pleinement dans la mise en oeuvre du Projet régional de santé Rhône-Alpes, sur l'enjeu de la fluidité des prises en charge et des accompagnements pour prévenir la rupture dans le parcours de la personne âgée.

Elles permettront de proposer une réponse adaptée avec une programmation d'un séjour hospitalier si nécessaire tout en évitant le passage aux urgences.

Chaque territoire de filière gérontologique sera ainsi doté de moyens pour répondre à cette exigence. Cette décision fait suite aux résultats de l'expérimentation développée à partir de 2010 (sur deux ans) sur la réponse téléphonique et l'équipe mobile extra hospitalière et au financement octroyé pour les Equipes mobiles géronto-psychiatriques.

Cet appel à candidature sera financé par les Missions d'intérêt général (MIG), à hauteur de 4,7 millions d'euros.

Renforcer les équipes opérationnelles d'hygiène

Parallèlement, l'ARS Rhône-Alpes engage aujourd'hui une action sur la prévention du risque infectieux associé aux soins en EHPAD en lançant un appel à candidature pour le renforcement des Equipes opérationnelles d'hygiène qui sont implantées dans des centres hospitaliers de la région.

Ces équipes opérationnelles sont amenées à se déplacer dans les Etablissements pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) et ont comme principales missions l'information, la diffusion des protocoles de bonnes pratiques, et répondre aux éventuels besoins de ces établissements en cas de situation à risque.

Cette action répond à une des orientations développées dans le projet régional de santé sur la prévention du risque infectieux en réponse aux risques environnementaux.

Les moyens seront déployés dans toute la région pour couvrir l'ensemble de près de 700 EHPAD (environ 54 000 places), suivant les constats faits lors d'une expérimentation menée sur plusieurs années avec les équipes du centre hospitalier de Valence (26) et avec celles du centre hospitalier de Villefranche sur Saône (69).

Cet appel à candidature sera quant à lui financé par le Fonds d'intervention régional (FIR) géré par l'Agence régionale de santé, à hauteur de 2,8 millions d'euros.